

# le monde libertaire

rédaction  
administration  
3 rue ternaux  
75011 paris  
805 34 08  
ccp publico  
11289 15 paris

Organe de la Fédération Anarchiste

N° 242 JEUDI 10 NOVEMBRE 3 F

hebdomadaire

## Editorial

**L**A révolution russe a soixante ans, à supposer qu'il en reste encore quelque chose. Mais n'est-ce pas là l'occasion de pérorer et d'écrire ?

N'est-ce pas là, pour tous ceux qui ont pu faire leur trou, dont l'ambition s'est montrée assez modeste pour éviter les chutes, assez vaniteuse pour s'élever au-dessus des masses, n'est-ce pas pour ceux-là l'occasion de tenir leur office de porte coton.

Les jounaux, la radio et le reste nous en ont donné la mesure.

Unique dans les annales ! la révolution russe a connu un prolongement de soixante ans.

Oublierait-on celle de 1870 qui dure encore, si l'on veut bien considérer que la Commune et le pétainisme ne sont que des accidents de parcours ?

La chose doit être facile à ceux qui veulent bien ignorer Kronstadt, l'écrasement de l'Ukraine et le Stalinisme.

L'Histoire est-elle bien enseignée en Russie soviétique ? Cela n'offre pas l'ombre d'un doute, et à l'appui de cette certitude une étudiante vient réciter son bréviaire duquel aucun grand nom n'est oublié, ni Trotsky, ni Zinoviev, ni Boukharine, ni... on est savant dans les écoles d'URSS, mais pourquoi faut-il que l'on ait n'ait cité ni Makhno, ni Voline, et que ceux qui ont quitté l'école n'aient parlé que de l'Ukraine (en lutte contre le régime) et très vaguement de Kronstadt, au sujet duquel une femme a tout de même bien voulu rappeler, au grand dam du stalinien de service, que la révolte de Kronstadt était celle des ouvriers.

Soixantième anniversaire, triste anniversaire qui marque pour tout esprit libre ou simplement humain la faillite d'une révolution.

Soixantième anniversaire qui devrait nous inciter à méditer sur le sort d'une révolte canalisée par des leaders, et dont les citoyens, après soixante années de dictature (provisoire) défilent au même pas de l'oie que les troupes de Hitler, derrière les mêmes tanks que ceux du capitalisme, pour un même écrasement de la personne humaine que toute les tyrannies de la Terre.

Triste et attristant anniversaire !

### CONGRES EXTRAORDINAIRE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

La Fédération Anarchiste a tenu son congrès extraordinaire les 11, 12 et 13 novembre à Boussy-St-Antoine (Essone).

De nombreux thèmes ont été abordés au cours de ce congrès extraordinaire, parmi lesquels :

- La crise économique du système capitaliste et ses moyens de la surmonter.
- Les luttes syndicales et hors syndicats, la situation du mouvement ouvrier.
- Le renforcement de la Fédération Anarchiste et son implantation dans le mouvement ouvrier.
- Les luttes écologiques et les mouvements écologistes.
- Les luttes des femmes et les mouvements féministes.
- La lutte anticléricale
- La lutte dans le domaine pédagogique.

L'importance des débats ainsi que leurs résultats seront résumés dans le prochain numéro du *Monde Libertaire Hebdomadaire* qui, à cette occasion paraîtra exceptionnellement sur douze pages.

La Rédaction

## QUELLE LUTTE POUR LES BANQUES

**L**ES obstacles aux luttes des employés de banque, et la situation actuelle dans la profession bancaire ont fait l'objet d'articles dans de précédents numéros du Monde Libertaire. Aujourd'hui, alors que la «paix sociale» entretenue par patrons, syndicats et politiciens de la profession semble s'être installée pour de longues semaines, il paraît intéressant de parler des diverses luttes qui peuvent être menées par les employés de banque en s'appuyant sur l'expérience des conflits passés.

### GREVES RECONDUCTIBLES ET ASSEMBLEES GENERALES

C'est un lieu commun d'affirmer que les anarchistes ne peuvent que condamner les grèves limitées, du débrayage partiel à la journée d'action. Si les syndicats, CGT en tête, usent et abusent des pétitions, envois de cartes postales, voire lâchers de ballons, et de la manif rituelle devant la chambre patronale le jour ou la veille des discussions nationales patrons-syndicats, ce n'est que pour mieux enfermer toute volonté contestatrice du personnel dans le carcan des décisions bureaucratiques. Dans les banques, depuis 74, il y a eu une bonne douzaine de journées nationales «d'action» CGT-CFDT. Chaque fois, la CGT annonce que «le patronat va voir ce qu'il va

peut mettre en échec les patrons, dans les banques comme ailleurs». Pour nous anarchistes, la grève n'est pas impulsée par quelques bonzes enfermés 24 heures sur 24 dans leurs bureaux syndicaux, mais doit être décidée, contrôlée et reconduite par les travailleurs réunis en assemblées générales quotidiennes.

### MAIS SUFFIT-IL DE REUNIR LES TRAVAILLEURS EN ASSEMBLEE POUR QUE LA DEMOCRATIE REGNE ?

A cette question, la réponse est non. Des syndicats CGT, «super-contrôlés» par le PC, pratiquent quand cela leur chante les assemblées générales, même si d'une certaine fa-

prennent la parole individuellement ou collectivement. Leur intervention doit être double :

- d'une part, égalitaire avec celle des autres salariés.
- d'autre part, révolutionnaire en favorisant l'expression et l'organisation de leurs collègues en lutte.

### POUR OU CONTRE LES COMITES DE GREVE ?

Depuis 1974, les gauchistes ont embouché la trompette des comités de grève en proclamant que ceux-ci constituent les embryons des futurs conseils ouvriers. Mais là, de même que l'expérience des grèves passées nous a appris qu'assemblée générale ne signifiait pas automatiquement démocratie, les mêmes grèves n'ont pu que nous rendre très méfiants vis-à-vis de ces futurs «soviets» à la sauce gauchiste ou conseilliste. En effet, en 1974, alors que plusieurs dizaines de banques étaient en grève, seules les assemblées de grévistes de quatre ou cinq

(suite en page 5)



voir... la reprise du travail le soir même ou le lendemain matin après prélèvement automatique sur la feuille de paye. La CFDT, de son côté, déclare ses «grands dieux» que «ce n'est qu'un début, une première étape avant la grève reconductible... » et fait bien vite l'unité d'action avec la CGT dans la reprise du travail. Les anarchistes se doivent donc de dénoncer ces manœuvres de diversion qui ne peuvent que rendre service au patronat en canalisant les mécontentements vers des actions inefficaces, parcellisées et de courte durée qui servent de soupapes de sécurité au capital. Aussi, dans les banques, les libertaires ne peuvent que dire la vérité : «seule la grève reconductible

çon, leur expérience dans ce domaine en 1974 dans les banques en a pris un coup. Alors, suffit-il d'assemblées sans la CGT pour obtenir la démocratie ? Pas plus. Le problème est de combattre dans les assemblées générales les monopoles et les hégémonies bavardes des bureaucrates syndicaux et des politicards. Les gauchistes, qui compensent en verbiage leur défaillance dans l'action révolutionnaire, affectionnent les A.G. au cours desquelles ils peuvent faire valoir leurs talents de bonimenteurs. Pour les anarchistes, il s'agit plutôt de combattre cette mainmise des politiciens et des bureaucrates sur l'assemblée. et faire en sorte que les travailleurs autonomes, qu'ils soient ou non syndiqués,

### A la petite semaine

### PLUS FORT QUE BAADER ?

Monsieur HU HUI YANG, ancien ministre de la Culture de Chine Populaire, s'est, apprend-on, suicidé dans sa cellule, à Pékin, en absorbant une solution d'acide chlorhydrique. Ses sympathies pour la «bande des quatre», qui lui avaient valu d'être emprisonné, avaient, avouons-le, de quoi pousser un homme aux pires extrémités. Quant à la façon dont cet ancien ministre a pu se procurer le produit fatal, parvenu dans sa geôle aussi facilement qu'un revolver dans une cellule de prison allemande, il s'agit sans doute là d'un de ces mystères de l'Orient qui peuplent les contes ayant bercé notre enfance.

Quoi qu'il en soit, un nouveau record du suicide «de haute performance» en cellule, qui tend à se multiplier un peu partout où se dressent les bagnes politiques, restera, après ceux de Baader et de HU HUI YANG, difficile à établir.

Désormais, pour battre ces tristes exploits, nous ne voyons plus guère, pour notre part, que la noyade.

FLOREAL

# Activités de la Fédération Anarchiste

## GROUPES

### PROVINCE

AIN : OYONNAX  
 ALLIER : MONTLUCON  
 MOULINS  
 ALPES-MARITIMES : NICE  
 AUDE : NARBONNE  
 B.D.R. : MARSEILLE  
 CALVADOS : HEROUVILLE  
 CAEN  
 DORDOGNE : PERIGUEUX  
 DOUBS : BESANCON  
 GIRONDE : BORDEAUX  
 ILLI ET VILAINE : RENNES  
 INDRE ET LOIRE : TOURS  
 ISERE : BOURGOIN  
 LOIRE ATLANTIQUE :  
 NANTES  
 LOT ET GARONNE : FUMEL  
 MAINE ET LOIRE : ANGERS  
 MORBIHAN : LORIENT  
 NIEVRE : NEVERS  
 NORD : LILLE - ROUBAIX -  
 TOURCOING  
 PYRENEES ATLANTIQUES :  
 BAYONNE - BIARRITZ  
 RHONE : LYON  
 SAVOIE : ANNECY  
 SEINE MARITIME : LE HAVRE  
 ROUEN  
 SOMME : AMIENS  
 VAR : REGION TOULON-  
 NAISE  
 YONNE : FEDERATION DE-  
 PARTEMENTALE  
 HAUTE VIENNE : LIMOGES  
 BELGIQUE  
 SUD-LUXEMBOURG  
 LIAISONS

De l'Aisne, Sisteron, La Rochelle, Vierzon, Bégard, Châteaudun, Chartres, Châteauroux, Chinon, Montpellier, Grenoble, Lons-le-Saunier, St-Sever, Nantes, Vendôme, Blois, Coutances, St-Lô, Vannes, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Nord Seine et Marne, Nord de la Haute-Vienne.

PRENEZ CONTACT AVEC NOS GROUPES EN ECRIVANT  
 AUX RELATIONS INTERIEURES  
 PUBLICO - 3, rue Ternaux - 75011 PARIS

### REGION PARISIENNE

PARIS : 10 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 2, 5, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20.

**BANLIEUE SUD**  
 - FRESNES-ANTONY  
 - GROUPE ESTUDIANTIN DE FRESNES-ANTONY  
 - VANVES-MALAKOFF-MONTRouGE  
 - MASSY-PALAISEAU  
 - ORSAY-BURES  
 - SAVIGNY SUR ORGE  
 - CORBEIL ESSONES  
 - BRUNOY et LIAISON SEINE-ET-MARNE

**BANLIEUR EST**  
 GAGNY - NEUILLY SUR MARNE - CHELLES

**BANLIEUE OUEST**  
 GROUPE DES YVELINES  
 ISSY LES MOULINEAUX, MEUDON, BOULOGNE - BILLANCOURT

**BANLIEUE NORD**  
 - AULNAY-SEVRAN  
 - NORD DES HAUTS-DE-SEINE  
 - ASNIERES

### LIAISONS PROFESSIONNELLES

LIAISON DES POSTIERS (édite Gestion Directe)  
 LIAISON DES CHEMINOTS (édite Voie libre)  
 LIAISON DU LIVRE  
 GROUPE BNP PARIS

Directeur de la publication  
 Maurice LAISANT

Commission Paritaire n° 55635

S.N.I.S.C.

93100 Montreuil

Dépot légal : 44 149 premier trimestre 77

Diffusion SAEM Transport Presse

Routage 205 - Publi-Routage

Le numéro 3 de Voie Libre édité par la liaison des cheminots est paru. Au sommaire de ce numéro :

- L'action directe des travailleurs,
- Accident du travail, terrorisme de l'Etat,
- Armée, trique de l'Etat,
- Dossier traction (suite),
- A propos des soudages,
- Syndicats : magouilles blues !

Disponible à Publico : 0,80F

Groupe Louise Michel  
 Permanence tous les samedis de 17h30 à 19h, au local, 10 rue Robert Planquette 75018 Paris

Groupe de Marseille  
 Permanence tous les samedis de 14h30 à 17h au local de «Culture et Liberté»  
 72, Bd. Eugène Pierre  
 13005 Marseille

Groupe de Bordeaux  
 7, rue du Muguet  
 33000 Bordeaux

Groupe de Lyon  
 Permanence chaque samedi de 15h à 17h  
 Palais du travail (salle 25)  
 Villeurbanne

Groupe d'Annecy  
 Permanence le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14h à 17h, salle St-François face à l'Hôtel de ville.

Groupe du Havre  
 Cercle d'Etudes sociales  
 16, rue Jules Tellier  
 Permanence le lundi de 14h à 19h, le mercredi de 18h à 21h, et le samedi de 18h à 21h.

Groupe E: Goldman  
 Permanence le jeudi de 17h à 20h et le samedi de 16h à 18h au 51, rue de Lappe, 75011 Paris.

Groupe Jacob  
 Permanence le lundi de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h au 51, rue de Lappe, 75011 Paris.

## LE NOUVEAU NUMERO DE LA REVUE ANARCHISTE (éditée par le groupe Emma Goldman) VIENT DE PARAÎTRE

Ce numéro qui aborde :

### L'AUTONOMIE A TRAVERS LES LUTTES

- de l'organisation de travailleurs
  - à propos du mouvement des femmes
  - des mouvements autonomistes et des minorités nationales
- est en vente au prix de 5 F

On peut la commander à : Ramon PINO, 20 rue Orfila 75020 PARIS

Le premier numéro est toujours disponible au prix de 3 F.

Le groupe libertaire Fresnes-Antony vient d'éditer

## REFLEXIONS SUR L'ANARCHISME DE Maurice FAYOLLE

Cette publication est la première d'une collection de brochures trimestrielles : «Volonté Anarchiste».

Le numéro : 7 F  
 Abonnement 2 ans : 60 F  
 de soutien : 100 F

### ADRESSEZ VOS CHEQUES :

- De commande au numéro à l'ordre de Publico
- D'abonnement à l'ordre de J-L Laredo C.C.P. 3350608 F

## SELECTION DE LIVRES ET DE BROCHURES EN VENTE A PUBLICO

P. Kropotkine	
La loi, l'autorité, l'esprit de révolte.....	3,00
Aux jeunes.....	1,50
Liberté et autorité.....	2,00
Fatalité de la révolution.....	2,00
Malatesta	
L'anarchie.....	5,00
Réponse à la plateforme.....	3,00
Notre programme.....	3,00
E. Pouget	
Le sabotage.....	8,00
L'action directe.....	3,00
Prudhommeaux	
L'Espagne libertaire.....	3,00
La Catalogne libre.....	3,00
P. Reclus	
Les frères Reclus.....	10,00
E. Reclus	
Evolution et révolution.....	3,00
Stirner	
De l'éducation.....	11,00
R. Villard	
De l'esclavage à la liberté.....	7,00

Toute commande doit être accompagnée de son règlement additionné des frais de port.

Un catalogue des ouvrages en vente à la librairie Publico peut être fourni sur demande.

Les Administrateurs

## LE MONDE LIBERTAIRE

Redaction-Administration: 3 rue Ternaux 75011 Paris  
 Tel. 805.34.08  
 CCP Publico 11289 15 Paris

TARIF		Etranger	
France	Sous pli fermé	35 F	40 F
3 mois	55 F	80 F	
6 mois	110 F	150 F	
12 mois	210 F	250 F	
24 mois	375 F		

\* Tarif Etranger: RFA, Benelux, Suisse, Italie, Canada

# Abonnez vous

## BULETIN D'ABONNEMENT

(à retourner 3 rue Ternaux 75011 Paris (France))

Nom..... Prénom.....

N°..... Rue.....

Code postal..... Ville.....

à partir du N°..... (inclus)..... Pays.....

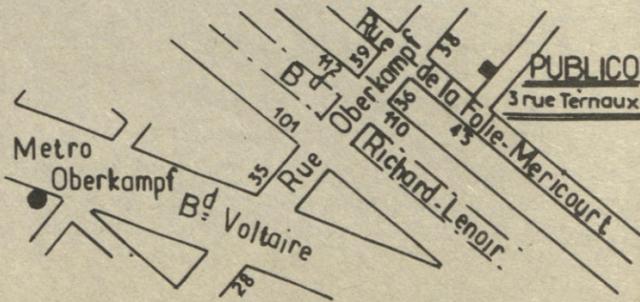
Abonnement  Reabonnement

Règlement (à joindre au bulletin):

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste

## UN SERVICE REGULIER ET PRATIQUE L'ABONNEMENT



Attention un officier de police judiciaire peut cacher un C.R.S. !

## La confusion des pouvoirs

VERS la fin du mois d'octobre, la FASP (fédération autonome des syndicats de police) et le SNIO des CRS (syndicat national indépendant des officiers) devaient déposer leur recours en Conseil d'Etat contre l'ensemble des textes portant réforme des structures de la police nationale.

Parmi ceux-ci, les décrets du 30 août 1977 (publiés au J.O. du 2/09/77) visant à créer un corps supérieur de commandement, le corps des commissaires de police. Ces textes doivent s'accompagner dans l'esprit du gouvernement d'une réforme du code de procédure pénale, concernant la compétence judiciaire de certains personnels.

Par ces décrets, tous les commandants de groupement et les commandants principaux (les deux grades les plus élevés du corps des commandants et officiers de paix de la police nationale) seront versés dans le corps des commissaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978, et d'autre part, les fonctions actuellement dévolues aux officiers de la P.N. titulaires de ces grades seront confiées désormais à des commissaires de police. C'est à dire qu'entre autre les commandants de groupement et les commandants principaux en fonction dans les CRS deviendront de ce fait officiers de police judiciaire, tout en restant à leur poste de commandement.

Lorsqu'on sait que les officiers de police judiciaire peuvent, par exemple : procéder à des auditions, perquisitions et saisies, garder à vue un citoyen 24 ou 48 heures, ordonner le feu après sommation en cas d'émeute, etc. on commence à comprendre l'intérêt de cette réforme, qui offre aux officiers supérieurs des CRS des pouvoirs très étendus. Pouvoirs réservés jusqu'alors aux procureurs de la

République, juges d'instruction, juges de paix, officiers et sous-officiers de la gendarmerie, aux commissaires et à certains inspecteurs de police.

Nous ne doutons pas que les commandants des CRS sauront faire «un bon usage» de ces pouvoirs judiciaires ; malgré la déclaration de principe de R. Pandraud, directeur général de la police nationale, en janvier dernier : «la réforme a pour but de faire disparaître la dualité de la hiérarchie et de simplifier les problèmes de commandements et d'attribution administrative. Elle ne modifie en aucune façon les principes juridiques essentiels concernant l'habilitation et les compétences territoriales des officiers de police judiciaire. C'est ainsi que les directeurs de police, les commandants et les officiers affectés au service des CRS n'auront en matière de maintien de l'ordre, aucune attribution de police judiciaire !! Et le SNIP (syndicat national indépendant et professionnel des CRS) de surenchérir par la voix de son secrétaire général : «Nous veillerons scrupuleusement au maintien de la séparation des pouvoirs administratifs et judiciaires sur le terrain» (Unité syndicale police du 3/10).

Mais le fait est là, que les officiers supérieurs de CRS, étant versés dans le corps des commissaires de police, auront les mêmes prérogatives qu'eux. Et nous pouvons d'ores et déjà imaginer quelques applications de ces pouvoirs : lors d'une manifestation, un commandant de CRS pourra seul décider de faire les sommations, de disperser par la force les manifestants (pouvant aller jusqu'à donner l'ordre de faire feu), d'arrêter et de faire garder à vue n'importe qui jusqu'à 48 heures ; il pourra ensuite procéder à l'audition du manifestant pour l'envoyer devant un juge d'instruction, ou

devant la cour des flagrants délits, avec sa seule audition comme élément d'instruction, dans le pire des cas.

Cette réforme tend à supprimer la séparation des pouvoirs, ainsi le SNOG (syndicat national des officiers et commandants) reconnaît que «le principe de séparation s'oppose à ce que les commandants et officiers de la police nationale soient placés sous l'autorité directe des commissaires de police car sinon, ces derniers cumuleraient des fonctions incompatibles, celles de représentant de l'autorité publique et celles de commandant de la force publique. Tel est cependant l'objectif que poursuit la réforme décidée par le gouvernement» (Unité syndicale police du 24/10).

Le gouvernement a une fois de plus violé le principe bourgeois de la séparation des pouvoirs, soi-disant protection constitutionnelle de la démocratie contre la dictature : «D'un point de vue juridique, il convient de souligner que le principe de la séparation de l'autorité publique et de la force publique a valeur législative et que, dans la mesure où elle porte atteinte à ce principe, la réforme devait obligatoirement être soumise au Parlement» (Maître Arnaud Lyon-Caen, avocat au conseil d'Etat du SNOG, Unité syndicale police du 24/10).

Démocratiquement, cette réforme s'appelle un excès de pouvoir. Mais les anarchistes appellent ça, simplement, exercice ordinaire du pouvoir, et constatent que le gouvernement, comme tout gouvernement, cherche par tous les moyens à perpétuer l'aliénation et l'exploitation des individus, quitte pour cela à renier son image de marque

Pascal  
(groupe Sacco-Vanzetti)

## Prison

### Des détenus en lutte en lutte contre les Q.H.S.

Jeudi 10 novembre, le Comité d'Action des Prisonniers (CAP) et le Collectif Travailleurs Justice (CTJ) organisaient une conférence de presse pour attirer l'attention sur les conditions de détention déplorables qui existent dans les Quartiers de Haute Sécurité (QHS). Devant les représentants des journaux parlés et écrits (RMC, Le Monde, le Quotidien de Paris, Politique Hebdo, Le Monde Libertaire...) Jean Lapeyrie, pour le CAP, commença à expliquer ce qu'étaient les QHS.



Créés en 1975, leur objectif «consiste à isoler ceux qui par leur comportement empêcheraient l'application de la réforme» (dixit Lecanu). Ce qui, en clair, signifie un emprisonnement encore plus brutal pour les détenus qui n'acceptent pas les brimades et les coups. La cellule des QHS est «grande» de six mètres carrés. Quand on enlève la surface nécessaire au mobilier scellé (table, WC, placard, lavabo, lit), il ne reste plus qu'une allée de trois mètres sur quarante centimètres

pour circuler. Une heure de promenade est accordée chaque jour dans un triangle de sept mètres de côté. Les murs sur lesquels domine un mirador sont en béton, le dessus est grillagé. Pour une heure «de détente et de repos», on fait mieux...

Ce qui est encore plus déplorable, c'est que les QHS échappent complètement aux contrôles juridictionnels, le choix de mettre un détenu dans un QHS est laissé aux bons soins de l'administration pénitentiaire. Quand à la durée d'emprisonnement, elle peut varier, rien n'est fixe : le «record» dépasse maintenant quatre ans.

Face à cette situation, trois détenus du QHS ont entamé une grève de la faim. Il n'existe pas de revendications précises, leur seul souhait est de sortir de cette cage «humaine» dans laquelle on les enferme. Roland Agret, ancien détenu des QHS, est venu apporter son soutien en écrivant au ministre de la Justice : «alors qu'on parle de Goulag, de camps où crévent les victimes du fascisme, ici, chez vous, dans des prisons bien proprement légalisées, il existe des QHS où crévent des hommes dans des conditions où la SPA interviendrait pour des bêtes. Donner des leçons d'humanisme, d'altruisme et de civilisation, mais surtout boucher les yeux sur les plaies que nous provoquons et entretenons par un tel système».

Pour les avocats qui appartiennent au Collectif Travailleurs Justice, la grève de la faim risque de durer un mois à un mois et demi. Mais si pour certains détenus la fatigue et le désespoir commencent à gagner, cette situation appelle de notre part une solidarité plus conséquente avec ceux qui se battent contre l'arbitraire pénal.

Pierre BIGORNE

## Lettre ouverte à Ouest-France et Presse-Océan

Le jeudi 20 octobre, le communiqué de presse suivant a été proposé aux agences de La Roche sur Yon.

«Un groupe d'enseignants de l'Ecole Emancipée-Vendée s'élève contre l'ignoble campagne menée à l'occasion de la mort de trois prisonniers politiques dans une prison d'Allemagne fédérale. On méprise et on manipule le public :

- quand on essaye de faire croire qu'on peut se suicider dans une cellule capitonnée avec un pistolet de calibre 7,65 lorsqu'on est mis au régime du secret.
- quand on utilise cette information pour provoquer une véritable panique collective. On ne règlera pas les problèmes politiques posés par les actions de la RAF en appelant au meurtre, en liquidant physiquement ses membres, en déformant les faits, en pratiquant l'amalgame.
- quand on oublie dans le même

temps de dénoncer la violence et le terrorisme légaux des pouvoirs en place (interdiction d'emploi, conditions d'incarcération, violences policières, etc.).

Nous disons qu'un assassinat perpétré légalement dans une prison d'un pays européen, dit démocratique, nous concerne tous et devrait inquiéter autant le public que la vague de terrorisme dont on veut absolument nous convaincre.»

Le lundi 24, aucun écho dans vos journaux. Après renseignement, il a été répondu :

- à l'agence de Presse-Océan : le communiqué a été refusé par Nantes par consigne écrite (la mainmise de Hersant porte-t-elle déjà ses fruits ?)
- à l'agence d'Ouest-France : le communiqué a été transmis à la direction de Rennes qui n'a pas donné suite.

Nous dénonçons ces atteintes

inadmissibles à la liberté d'expression, la partialité de la presse à grand tirage, y compris celle des journaux régionaux, de la radio, de la télé. De telles méthodes visent :

- à supprimer toute réflexion sur des événements pourtant très importants,
- à faire croire à l'unanimité de l'opinion publique, en censurant toutes les analyses différentes,
- à conditionner l'opinion pour créer une véritable psychose antiterroriste, antigauchiste, anticommuniste dans un amalgame digne des procès nazis,
- à resserrer les rangs autour des Etats, qui en supprimant ces «bandits» supprimeraient l'insécurité.

L'insécurité naît de la crise de la société capitaliste, c'est cela qu'il faut combattre.

Groupe Vendéen de l'Ecole Emancipée

## Autoréduction 15 % EDF

(suite)

Dans notre numéro du jeudi 27 octobre, nous avons publié un texte du comité refus 15% de St-Savinien, exposant une technique de paiement par chèques établis sur papier libre. Beaucoup de lecteurs ayant écrit pour demander le modèle à reproduire, que nous avions omis de joindre à ce texte, nous réparons aujourd'hui cet oubli en vous le présentant ci-dessous.

LA REDACTION

CREDIT AGRICOLE  
Caisse régionale de la Charente  
13 rue Louise Michel, Angoulême.

B.P.F. 50F

Payer contre ce chèque : cinquante francs  
à l'ordre d'E.D.F.

Payable à Angoulême  
13 rue Louise Michel  
Compte bancaire n° 27835001  
29\* Kropothine Pierre  
rue Bahauine Angoulême

à Angoulême le 15 octobre 1977

Kropothine

en bref...en bref...

Alain Ferrandon (cf. ML n° 240) qui passait en procès pour insoumission à l'ONF le 27 octobre, a été condamné à 2 mois de prison avec sursis par le tribunal de Guéret.

Insoumis à leur affectation autoritaire depuis décembre 1974, Antoine Beck et Pierre Lebrun passeront respectivement en procès les 18 et 23 novembre devant le tribunal de grande instance de Thionville.

Alain Daunic, objecteur de conscience à l'armée de réserve, a été condamné à 3 mois de prison avec sursis à Marseille le 26 octobre.

Le 6 décembre, Bernard Thouzeau passera devant le tribunal correctionnel de Nantes à 16 heures, pour renvoi de livret militaire.

J. Jouaux, instituteur à Condé sur Sarthe (orne), passera devant le tribunal correctionnel d'Alençon le 23 novembre, pour y répondre de l'inculpation d'injures envers l'armée, après la publication, dans le bulletin départemental du SNI, d'un article d'information sur le statut d'objecteur de conscience.

A l'initiative des Amis de l'Ecole Emancipée et de l'Intersyndicale du Centre Universitaire, une réunion-débat aura lieu au Centre Universitaire de La Garde (près de Toulon), le 17 novembre à 18 h 30, autour du livre La Mystification pédagogique avec Bernard Charlot auteur de l'ouvrage.

## Var-Information

TOULON - Lundi 7 novembre, une «certaine» usine déverse une «certaine» quantité de tétra-hydrothiophène dans un regard du tout-à-l'égout (huile très grasse, très noire et dégageant au contact de l'eau un gaz inflammable très toxique). Et ce gaz s'est fait sentir sur 12 kms de réseau d'égouts, incommodant de nombreuses personnes et obligeant à évacuer un grand magasin et un lycée.

Bien entendu, «on» suppose que la quantité de gaz respiré ne devrait pas laisser de séquelles sur les organismes.

Devinez où sont allés se déverser cette quantité de tétra-hydrothiophène et les 300 kgs de chlorate de chaux mis pour nettoyer les égouts?... dans la Méditerranée évidemment!

## L'«action directe» dans le petit commerce

# LA C.F.D.T. FACE AU CID-UNATI

**A** FIN de mieux comprendre l'importance de «l'affaire du CID-UNATI», une rétrospective s'impose. En effet, elle s'inscrit dans un contexte de «chasse aux sorcières» menée contre les fonctionnaires «rouges», qui remettent en cause leur rôle et leur fonction (affaire Ceccaldi pour la magistrature ; affaire Blache pour le ministère des finances).

Cette vague de contestation n'eut que très peu d'impact auprès de la population qui ne sut guère profiter de ce mouvement pour reconsidérer le rôle de l'Etat, la droite ayant mené campagne pour saboter la lutte des fonctionnaires.

Quant aux syndicats, ils bloquent ou dévient les différentes actions, comme dans bien d'autres cas.

C'est dans ce contexte que le CID-UNATI lança des actions terroristes pour protester contre les contrôles fiscaux (attaque du centre des impôts du 20<sup>e</sup> arrondissement le 24 mai 1976, campagne d'affiches «Fisc = assassin en novembre 1976, menaces de mort à l'encontre d'agents des impôts).

Pour certains petits commerçants, il était dur de répondre aux exigences de l'Etat, exerçant par l'intermédiaire des agents des impôts ne faisant que leur «devoir». Les suicides de 15 de ces petits commerçants, provoquèrent la colère des camarades syndiqués (...) du CID-UNATI. Nicoud profita

de l'état de crise de l'administration pour lancer des opérations de commandos, voulant même aller jusqu'à tuer un agent des impôts pour montrer l'exemple («Les morts ne seront pas toujours du même côté... »).

Pour le CID-UNATI, c'est clair ! Il faut en finir !!! Mais avec qui ? Qui sont les responsables ?

Nicoud s'exprime clairement le 9 mars 1976 à Condom : «Nous tiendrons pour responsables les personnes, qu'elles soient percepteur, contrôleur, etc. et non plus l'administration en général. L'anonymat, c'est terminé.»

Il est certain que Nicoud n'a rien compris car, si certains agents des impôts font du zèle pour la prime de rendement, comme le déclare la CFDT : «on n'attaque ni le Parlement responsable de la législation fiscale, ni le gouvernement responsable de la politique menée à l'égard des artisans et petits commerçants par sa réglementation, ses instructions générales

et personnalisées.»

En effet, c'est le ministère des Finances qui ordonna de ne plus fixer de forfaits, qui déposa une plainte de principe devant les menaces de Nicoud en s'engageant à ce que «certaines convictions politiques ne passent pas avant la conscience professionnelles». Une fois de plus, Fourcade a fait porter le chapeau aux agents des impôts, appliquant une politique anti-sociale qu'ils n'ont pas choisie.

Devant une telle situation, les agents réagirent plus ou moins spontanément, en essayant de lancer une grève illimitée qui déborda les syndicats. Seule la CFDT «reprit le dessus» en contrôlant une majorité des actions. Une fois de plus, la CFDT (comme les autres syndicats) préférera la défense d'intérêts électoraux à la défense du personnel. Selon les représentants syndicaux : «le moment n'était pas venu d'entreprendre une grève.»

En effet, une grève illimitée aurait (compte tenu du climat social) pu promouvoir des revendications que le syndicat n'était pas préparé à assumer. La CFDT préféra s'en tenir à des démarches judiciaires et tenter un procès pour diffamation afin de récupérer 50 000 FRANCS: Nous retrouvons là le réformisme et la forme légaliste des revendications de la CFDT, syndicat «fédéraliste et autogestionnaire»(?).

Elle a démontré qu'elle était incapable (comme les autres centrales) de satisfaire les besoins essentiels des travailleurs et d'assumer la remise en cause de l'appareil étatique. A son dernier congrès, la CFDT définissait le rôle de l'Etat futur, décentralisé au niveau des régions, mais gardant un rôle prépondérant incompatible avec la notion de socialisme autogestionnaire.

Une fois de plus, le syndicalisme réformiste a démontré sa volonté de contrôle permanent sur les travailleurs, ceci afin de favoriser les partis électoralistes qui virent un intérêt électoral dans les propos du CID-UNATI.

Selon Arlette Laguiller : «les inspecteurs des impôts de la CFDT reçoivent pour consigne de matraquer systématiquement les petits commerçants, pour noyauter le système de l'intérieur». Quant au PCF, soldat de la lutte des petits commerçants contre la répression fiscale, il accusait certains inspecteurs des impôts, «nostalgiques de mai 68», de se tromper d'ennemi.

Ce ne sont pas de tels partis ou groupuscules, avec l'appui des syndicats, qui aideront les travailleurs (qu'ils accusent d'être des traîtres) à réagir contre leurs véritables ennemis dont ils font parties.

Alain LE MORVAN  
Martial COUHET  
(adhérents à la CFDT).

## Commerce

### DES MESURES SANS CONSEQUENCES IMPORTANTES

Tour à tour, M. Barre et ses prédécesseurs nous ont appris que l'inflation avait très souvent pour cause de trop fortes augmentations de salaires. L'explication avait besoin d'être étayée d'une démonstration, ce qui fut fait. Or, l'inflation n'a pas reculé d'un pouce. Alors... alors nous avions, nous, raison d'affirmer que les causes restent plus profondes et les organisations ouvrières de se récrier contre des mesures qui portaient atteinte aux revenus des travailleurs.

Cause internationale, cause salariale, cause des circuits de distribution, cause des superprofits, toutes les formules ont été essayées pour ne toucher, en définitive, que les particuliers et les petits consommateurs que nous sommes. En fait, nous avons à faire à des pianistes débutants, fussent-ils considérés comme d'éminents économistes, s'évertuant, tou-

che après touche, à sortir des fausses notes sur un clavier mal sonnante.

Les mesures contre les circuits de distribution sont de cette veine. Certes, loin s'en faut à plaindre les commerçants. Si tous ne sont pas à loger à la même enseigne, ils profitent aisément, pour la plupart, des anomalies du système économique. D'ailleurs faut-il parler d'anomalies ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un ordonnancement relativement rationnel du système pour favoriser le profit et la structuration sociale en classes distinctes ?

S'il ne s'agit pas de crier haro sur le commerce et en faire, après les travailleurs, les seuls responsables de l'inflation, il ne faut pas hésiter à dire néanmoins que ce secteur porte tout de même une large part de responsabilité. Du grossiste au commerçant, les rapports ne sont pas très clairs et chacun se garde bien, par un si-

lence et une attitude complices, de ne pas favoriser une certaine transparence de l'organisation de leur circuit. C'est ainsi que l'on voit des productions détruites parce que ne trouvant pas d'acheteurs alors que les prix à la consommation restent élevés. Incroyable le cas des choux-fleurs qui récemment en Allemagne coûtaient moins cher que sur le marché français et faisaient dans le même temps l'objet d'une mise à la décharge. On le voit, il existe des malentendus économiques qui ne s'expliquent pas sinon par le profit qu'ils procurent à certains.

Malgré le baroud d'honneur des commerçants dans une grève pour le moins impopulaire - ne faudrait-il pas, eux aussi, les boycotter - la grogne va vite retomber pour faire place au traditionnel business discrètement rémunérateur. Cette lutte aux couteaux entre Barre et les commerçants tombera rapidement dans l'oubli. Encore

que Chirac, toujours celui-là, ait jeté sa gourme en faveur de cette catégorie sociale qui l'a bien aidé à conquérir la municipalité que vous savez.

Ne nous faisons pas d'illusions. Les mesures Barre n'ont de valeur que par leur aspect spectaculaire quelques mois avant les élections. Habile homme dit-on de lui. Gageons que dans l'ombre des cabinets ministériels et appareils politiques, on arrondisse un peu plus les angles, laissant aller à vau-l'eau des mesures dont on oubliera rapidement les effets, si effets il y a.

N'oublions pas, quoiqu'en dise une presse dite d'information mais toutefois interprétative, que M. Barre et ses acolytes auront encore besoin de cette clientèle de classes moyennes pour remplir les sièges du Palais-Bourbon. En tous les cas, pour l'instant, ce sont encore les consommateurs qui font les frais de l'opération.

Roland BOSDEVEIX

## Une industrie en difficulté

# La bonneterie auboise

Quand on cherche à illustrer un propos apparemment savant sur la crise de l'économie française, l'exemple de l'industrie textile vient naturellement à l'esprit. Pourtant cette branche d'activité occupe encore en France 700 000 personnes, effectif en diminution constante. Mais braquons le projecteur sur la bonneterie auboise, capitale Troyes. Cette quasi mono-industrie occupe 24 000 personnes rien que dans l'agglomération troyenne qui compte 120 000 habitants. Personnel essentiellement féminin. Troyes détient le record national de femmes au travail : 56% CONTRE 42% pour toute la France.

Les entreprises sont aux mains de quelques dynasties industrielles, les familles Vitoux, Levy, Poron, Valton, etc. L'ambiance dans les usines est au paternalisme patronal, au stalinisme syndical, au dévouement « corps et âme » de la maîtrise, la conscience profes-

sionnelle et l'habileté des ouvrières et des ouvriers.

Après avoir connu des années de gloire et de prospérité, cette industrie est actuellement en perdition face à deux périls, l'un permanent, l'autre conjoncturel.

Le premier de ces dangers est celui, bien connu, découlant de l'incapacité foncière des grands réseaux de distribution à maîtriser la demande des consommateurs (nous y reviendrons dans un prochain numéro du *Monde Libertaire*).

Le deuxième est également bien connu : importations sauvages des pays à faible coût de production. Ceci pose d'ailleurs le problème de la solidarité des salariés du textile du monde entier. La question qui reste à résoudre est celle-là : comment lier les combats des salariés de Troyes et de Hong Kong ?

Les difficultés frappent de plein fouet les entreprises et se

traduisent soit par des fermetures d'usines, soit par du chômage technique. Depuis juillet 1976, plus de 1200 emplois ont été supprimés et 14 usines ont été fermées.

Les salaires sont parmi les plus faibles de France : 15% inférieurs à la moyenne de toutes les professions.

Face à une telle situation, les syndicats ne savent riposter que par des actions stéréotypées (grève de 4 heures, prises de parole dans les entreprises en faillite). Il faut signaler que la désunion de la gauche officielle est à Troyes un phénomène constant, le grand amour mutuel PS-PC tirerait des larmes à un crocodile.

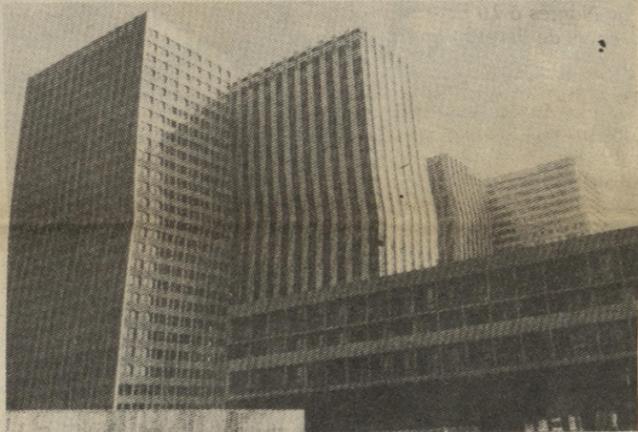
Il est possible de trouver des solutions pour la vie de cette industrie qui a le grand mérite d'être une activité dont l'utilité est évidente et dont la socialisation pourrait être exemplaire. Nous en reparlerons bientôt.

Un Bonnetier

# Les salariés aux mains des notables

LES travailleurs sont expulsés de Paris au fil des ans et rejetés à la périphérie par les marchands de fric et de béton puis, de plus en plus loin vers les cités-dortoirs. Dans le Val de Marne, à Sucy en Brie, la moitié de la population se partage les diverses zones pavillonnaires, l'autre moitié les appartements répartis tantôt en cités HLM (Cité-verte, Fosse rouge), tantôt en petits ensembles un peu plus spacieux. La municipalité giscardienne rivalise avec les municipalités communistes : centre culturel, maison des jeunes (sous surveillance, cela va sans dire), piscine, fêtes municipales, remises de décorations, commémorations au monument aux morts, etc. Mais plus des trois-quarts de la population quittent Sucy chaque matin pour aller dans d'autres banlieues ou le plus

de la localité est concentré entre les mains des notables locaux, chefs d'entreprise, cadres supérieurs, professions libérales et commerçants. Hors de question bien sûr pour un anarchiste de regretter de ne pouvoir être maire ou conseiller municipal, mais bien plutôt de devoir laisser les mains libres aux coquins. N'est-ce pas pour cela que, bien que drainée par le Réseau Express Régional, Sucy n'est pas desservie par les bus de la RATP, mais par une compagnie privée ayant bien sûr ses entrées à la mairie ? Bien naturellement, si une réunion vous retient après le boulot près de votre lieu de travail, vous ne disposez plus de transport en commun dans Sucy après 21 heures. La municipalité est sans doute soucieuse de n'héberger que des travailleurs serviles et peu contestataires ?



univers banlieusard où s'épanouissent les travailleurs

souvent à Paris afin de gagner de quoi payer les loyers, les charges ou les traites.

Ainsi, beaucoup de Sucy-siens ajoutent-ils aux huit heures (minimum) de travail (plus l'heure de déjeuner), deux heures trente à trois heures de transport. Ce qui fait que sur vingt quatre heures, ils passent facilement douze heures hors de la localité. Dans ces conditions, si l'on retranche du temps disponible dans la localité sept à huit heures de sommeil, le temps des courses, celui nécessaire à la préparation des repas et celui consacré à régler les différents problèmes personnels (lessive, ménage, bricolage, administration, etc.), on devine à qui échoit la vie locale. En effet, l'essentiel de la vie

Alors, grâce à cet ingénieux système, les travailleurs repoussés loin de leur lieu de travail par les puissances d'argent, ont toutes les difficultés pour combattre, dans la localité, l'urbanisme officiel et se mêler à des activités sociales ou culturelles (planning familial, écologie, groupes femmes, groupes de quartier, fêtes, etc.). Les cars qui traversent la cité ne mènent que du dortoir à l'abattoir salarial. Nous autres, anarchistes, préoccupés par ces problèmes, nous devons montrer à nos camarades exploités qu'au travail comme en dehors, l'intérêt des travailleurs est dans la révolution sociale pour une société socialiste libertaire qui permettra à l'homme de pouvoir enfin administrer les choses.

Bernard RICHARD

## Quelles luttes dans les banques ? (suite de la page 1)

banques furent dotées de comités et quels comités... A la Société Nancéienne et à la CGIB, ces comités étaient bâtis de toute pièce par les sections syndicales CFDT animées dans le premier cas par des sympathisants trotskystes, dans le second par des militants du PSU. Ces comités avaient pour seul but un rôle propagandiste pour les futurs congrès du syndicat des banques. Au Crédit Lyonnais et à la BNP, ces comités étaient garnis de gauchistes qui trouvèrent là le marche-pied duquel ils purent s'élaner à l'assaut des mandats syndicaux. Autrement dit, le PCF avait la CGT, les cathos et les sociaux-démocrates la CFDT, les gauchistes avaient leur syndicat : le comité de grève. A titre d'illustration, l'anecdote suivante a eu pour cadre une agence de la BNP. Au même endroit travaillaient une militante de la LCR et une autre de l'AMR. Se disputant le «siège» au comité de grève, elles se départagèrent en se faisant élire toutes les deux, l'une par l'assemblée générale, l'autre par le personnel de l'agence. Ceux qui croient que les députés battus dans leur circonscription électorale et allant se représenter avec succès à 500 kms de là ont le monopole de la magouille, peuvent ainsi constater que les grèves secrètent également leurs chasseurs d'électeurs.

Alors dans les banques, les anarchistes doivent-ils s'opposer aux comités de grève ? La réponse est moins simple. En fait, nous sommes pour que tous les débats et prises de décision soient le monopole des assemblées de grévistes. S'il s'agit perpétuellement de répéter aux patrons les demandes des grévistes ou de rencontrer les

travailleurs des autres boîtes en lutte, l'assemblée élira ses représentants et surtout leur donnera des mandats précis, pour des tâches précises. Voilà quel est notre sentiment après avoir vécu plusieurs grèves avec ou sans comité. Dans la réalité, ces comités sont trop souvent l'œuvre des gauchistes, ou encore une structure de pure forme ayant une existence aux seules fins de propagande. Il s'agit bien plutôt, en conclusion, d'assurer aux grévistes toute la faculté de décision que de parachuter des structures de direction pour imposer des futurs «petits-chefs».

### EN DEHORS DES GREVES QUELLES LUTTES ?

Pour les employés de banque anarchistes, le fait que la «paix sociale» règne dans les boîtes ne justifie pas l'immobilisme. Là où cela est possible, d'autres formes de lutte doivent être développées. C'est ainsi qu'à l'occasion de journées de solidarité pour d'autres secteurs industriels ou commerciaux, ou pour des questions internationales, les idées de boycott des opérations bancaires touchant ces problèmes doivent être développées. Retarder ou bloquer les opérations de transferts avec le Chili ou la Pologne par exemple, est sans doute beaucoup plus efficace pour les travailleurs de ces pays que toute motion de solidarité finissant sa vie dans la corbeille à papier d'un bureaucrate. Quotidiennement, la lutte contre le salariat et la hiérarchie peut être soutenue avec un peu d'imagination : détérioration des horloges pointeuses, soutien collectif aux non titulaires victimes des chefs, détournement de matériel de bureau,

freinage des cadences, etc. A l'heure où les anarchistes espagnols troublent les idées toutes faites des journaux bien-pensants de par leur nombre et leur activité, ne négligeons pas de leur transmettre les informations que l'on a occasionnellement la possibilité de détourner sur le lieu de travail et que la solidarité ouvrière se traduise par des actes.

Dans un autre domaine, voici encore une anecdote vécue. Des copains anarchistes affrontent quotidiennement le racisme de leur directeur de succursale qui invite le personnel à ne pas ouvrir de comptes aux arabes et aux noirs. En réponse, ils ouvrent le maximum de comptes aux intéressés tout en les protégeant de l'humour des racistes galonnés. Dans une autre succursale, des inscriptions : «Ici le directeur est raciste» pourraient peut-être éclairer d'un jour nouveau les saloperies des banquiers et de leurs cadres serviles. Dans les agences où les directions font circuler photos et descriptions de suspects de vol et d'escroquerie, il faudrait que les employés refusent de jouer les flics.

Ainsi, grèves, boycotts, sabotages, les travailleurs des banques ne manquent pas de moyens de lutte contre le patronat. Les anarchistes doivent tout faire pour que ces luttes se développent et se multiplient sans attendre le bon vouloir confédérations syndicales-courroies de transmission, ni se fier aux apparences velléitaires de l'extrême-gauche et de ses torts en gueule qui tous n'ont qu'une soif : celle d'exercer leur pouvoir sur les travailleurs.

Bernard RICHARD

POUR NOUS INFORMER

805-34-08

allemagne

Après les récents événements - Quelques extraits de lettres de nos correspondants donnent une idée de l'emprise policière, de la manipulation de l'opinion publique et du recours possible à des méthodes encore plus brutales :

« Il n'est plus possible de dire ouvertement qu'on est anarchiste. La police surveille nos allées et venues. Le téléphone et le courrier sont surveillés. On menace les camarades et on interdit une partie de nos publications. Contre nous, bien qu'en aucun cas nous ne collaborons avec les communistes de RFA, se réalise un accord unanime de l'Etat et des divers partis communistes. La presse bourgeoise est déchainée, réclame la peine de mort, l'isolement, la terreur contre nous comme jadis contre les juifs... » (lettre de Bade).



« Si tu essaies de dire à quelqu'un dans la rue que Schleyer, après tout a bien mérité ce qui lui est arrivé, tout en ajoutant que tu condamnes ce terrorisme contre les personnes, tu risques d'être lynché. Personne donc n'ose parler ainsi. Il est écœurant d'écouter la radio et tous ces discours hypocrites » (lettre de Cologne).

« Les gens réclament la peine de mort et veulent un homme fort. Les nostalgiques de Hitler se multiplient. Notre position, à nous anarchistes, devient de plus en plus difficile car nous devons faire front à la fois contre l'Etat et contre cette forme de gauchisme de la RAF. Si nous ne sommes pas étranglés par l'Etat, nous le serons par

ces camarades gauchistes qui considèrent les anarchistes comme des petits bourgeois révisionnistes » (lettre de Berlin).

« Le terrorisme insensé de la RAF, ce qui s'est passé dans la prison de Stammheim, ressuscitent les heures les plus sombres du passé national-socialiste. Il ne faudrait pas que le terrorisme de la RAF déchaîne le terrorisme des néo-fascistes, ce qui est parfaitement possible ici. Le terrorisme est condamné par la majorité de la population, il ne peut conduire à une société plus libre, plus humaine et plus juste, mais seulement à une dictature » (lettre de Hambourg).

pas un moyen de persuasion, et ne résoud pas les problèmes». Et nous ne pouvons que souscrire à cette conclusion de la lettre de notre camarade : « Plutôt la fin du monde que de changer le monde par les méthodes de la RAF ».

Tandis que continuent les perquisitions et la chasse aux terroristes hors la loi, la démocratie sombre de plus en plus dans l'arbitraire et prend des mesures rappelant étrangement le nazisme. Le 4 novembre à Bonn, le Bundesrat a adopté un projet de loi (présenté par quatre landers à gouvernement chrétien-démocrate) qui institue la surveillance par un juge, des conversations entre les avocats et leurs clients présumés terroristes ou condamnés pour terrorisme. Cette surveillance s'exerce même si les avocats ne sont suspectés d'aucune complicité éventuelle. On apprend aussi que la coopération des polices française et allemande va s'accroître et il est à peu près certain que l'extradition de Croissant sera accordée par la France. Malgré tout, la lutte contre la répression systématique continue en Allemagne. Une semaine antirépression est organisée à Mayence du 7 au 13 novembre avec la participation d'une dizaine de comités de citoyens qui utiliseront tous les moyens de propagande pour informer la population.

belgique

Bruxelles - Les événements d'Allemagne fédérale ont eu leurs répercussions dans la capitale belge où il existe 2 comités de soutien aux prisonniers politiques d'Europe occidentale, l'un se consacrant surtout à la défense des membres de la RAF. Mêlant marxisme-léninisme et anarchisme, les membres de ces comités sont des admirateurs de la guérilla urbaine dans laquelle ils voient la seule méthode de lutte efficace. Tout ceci ne dépasse d'ailleurs pas le stade des inscriptions sur les murs, des affiches et des cocktails molotov. Nos camarades belges, groupés au sein du mouvement *Alternative libertaire*, refusent de participer à cet activisme plus ou moins délirant. Ils ont profité du festival culturel «Europalia», consacré cette année à l'Allemagne fédérale, pour distribuer des tracts mettant en évidence le vrai visage de la RFA : interdictions professionnelles, régime des prisons, atteintes aux droits de la défense, demande d'extradition de l'avocat Croissant. Nos camarades

# informations internationales

ancien détenu, fera un exposé sur les luttes et revendications dans les prisons. Fernando Carballo, militant de la CNT qui a passé 25 ans dans différentes prisons à cause de ses idées, parlera de celle d'Alicante qu'il a particulièrement bien connue. L'avocat, professeur d'université, Ana Isabe Silva traitera de la loi dite de «peligrosidad social» et Lidia Falcon de la situation des femmes en prison.

Madrid - Le jeudi 11 novembre a commencé dans la capitale espagnole, la semaine contre la loi dite de «peligrosidad social» qui correspond en quelque sorte à la loi anticasseurs française majorée du droit qu'ont les juges espagnols de garder en prison les individus tant qu'ils seront considérés susceptibles de présenter un danger pour la société. Cette semaine a été organisée par la coordination des groupes marginaux qui fonctionne depuis le printemps dernier dans le seul but d'obtenir la dérogation de cette loi. Des débats ont eu lieu avec les participations d'invités prestigieux tels Guattari, Foucault, Fernando Savater et naturellement des militants de la CNT.

Un militant de la CNT détenu - Manuel Manzaras Carvajal, travailleur dans la construction et militant de la CNT, est enfermé à la Direction Générale de la Sécurité depuis le mardi 8 novembre. Il quittait son domicile au matin pour se rendre à son travail lorsqu'il fut attaqué par plusieurs personnes, et ce devant témoins, tabassé et poussé dans une voiture.

espagne

Alicante - Du 14 au 19 novembre se tiendra à Alicante une semaine de solidarité avec les prisonniers sociaux organisée par la CNT et le club des amis de l'UNESCO. Divers débats sont prévus : le système pénitentiaire, histoire et problèmes de l'analyse de la réforme actuelle par le professeur de Droit Carlo Garcia Valdès. Eliseo Bayo parlera de la vie quotidienne dans les prisons, Jesus Camba,

## L'ANARCHISME AUX ETATS-UNIS

Croire que l'anarchisme se cantonne à l'Espagne, l'Italie ou la France est une erreur commune commise par de nombreux européens. Le continent nord-américain apporte un flagrant démenti à cette croyance et l'année 1977 en particulier.

En effet, en dehors d'une longue tradition de présence anarchiste (Radical Libertarian Alliance, I.W.W., Socialist Revolutionary Anarchist, Anarchist Black Cross, The Match...) à travers ses groupes et ses revues, nous assistons depuis cette année à une prolifération de la pensée libertaire. En voici quelques exemples :

- Une centaine de femmes antiautoritaires créent à Vancouver un syndicat, le SORWUC, des banques et commerces, sur des bases anarcho-syndicalistes et anarcho-féministes.
- Une tribu indienne, les Denes, du grand nord canadien décide de s'organiser en localités autonomes, démocratiques et fédérées pour faire face à l'Etat canadien, afin de se faire reconnaître en tant que nation indienne.
- parallèlement à la montée de l'anarchisme espagnol, des camarades de Montréal et de New-York créent deux bulletins de propagande et de soutien à la CNT afin de briser le silence des mass-médias et de soutenir financièrement le mouvement ibérique.
- à Montréal, une librairie franco-anglaise ouvre ses portes et se lance dans un travail de diffusion et d'édition de la pensée libertaire.
- De nombreux groupes voient le jour tant au Canada qu'aux Etats-Unis, citons : *Anarchist Youth* à Madison, *Totally Eclipsed* dans l'Ontario, *Revolving Women* à Vancouver, *The Regina Anarchist Group* à Regina...
- Le courant anarcho-syndicaliste encore vivace aux Etats-Unis crée la revue *The Storm* à New-York et renoue ainsi avec la longue tradition individualiste américaine.
- Et enfin la parution de deux revues trimestrielles canadiennes *Open Road* et *La Nuit*.

Secrétariat aux Relations Internationales.

# musique

## Une expérience alternative dans le domaine musical

Le collectif s'est donc regroupé sur un espace géographique restreint autour d'Ablon, Créteil, Fresnes, Morangis, Draveil, Athis-Mons et des groupes les plus motivés : Gwendal, Imago, Casthelemis, Astarté, Surya, Machin, Font et Val, Yvon Le Men etc., dans l'optique de pouvoir faire jouer des gens peu connus tout en assurant à chacun de quoi vivre. Nous avons, en accord avec les musiciens, mis sur pied une tarification égalitaire applicable à tout le monde sans exception aucune, quelque soit le renom des «artistes». La multiplicité des concerts dans un laps de temps donné permettant qu'un groupe puisse vivre décemment tout en tou-

chant moins à chaque coup.

Le système que nous avons appliqué en responsabilisant aussi bien les musiciens que les organisateurs, met en avant la question fondamentale de la confiance réciproque et implique automatiquement un réel travail collectif. Il faut qu'à chaque moment les musiciens puissent contrôler le travail de l'association afin d'éviter les possibles «galères» et ce n'est pas le moindre problème que nous ayons rencontré que celui d'amener un certain nombre d'«artistes» à penser le problème de la musique de façon collective quand on connaît l'esprit individualiste qui règne dans ce milieu.

Pourtant, plus que jamais, la solution est collective. Rassembler l'ensemble des forces qui refusent le show-bizz et essaient de ne pas se faire bouffer, écraser. Il faut se créer notre propre réseau de diffusion (disques et concerts). L'idée fondamentale, est que dans la musique, comme ailleurs, on puisse reconnaître nos amis de nos ennemis. Ceux avec qui on pourra travailler en confiance, parce qu'ayant la même démarche, et les autres avec lesquels il faudra en rester à la relation employeur/employé.

Il va de soi que l'extension du système Musique du Kiosque ne peut être que très progressive, ceci afin d'éviter de possibles magouillages et de toujours contrôler l'évolution de l'association. D'autre part, cette extension doit être le fait de plusieurs petites associations, réseaux tels que le nôtre, reliés de façon fédérative, seule façon d'éviter le gigantisme et le fanatisme bureaucratique et de maintenir les liens de confiance, connaissance mutuelle nécessaire et indispensable.

Il va de soi également, que les concerts organisés au sein du réseau sont aussi conçus comme un lieu de diffusion et d'animation politique, en liaison avec tous les autres groupes qui interviennent dans la région (diffusion de tracts et journaux, expos, prise de parole etc.)

Au niveau des spectateurs, l'accent est mis pour que les spectacles puissent avoir lieu dans des conditions financières raisonnables sans pour autant tomber dans la démagogie, piège que nous n'avons pas réussi à éviter au départ en faisant des places à 7 ou 10 francs.

Les projets : un réseau de diffusion national de disques qui soit viable, en collaboration avec la coopérative Bulle de Bordeaux, les disques Discovale de Nantes ainsi que tous ceux qui se reconnaissent dans la démarche libertaire et autogestionnaire. Un projet viable mais qu'il faut mettre en place avec sérieux et efficacité, ce qui ne se fera pas du jour au lendemain. Pour terminer et parce que la faible étendue du réseau ne peut suffire à faire vivre les groupes, nous assumons le travail de secrétariat/contact de : Gwendal, Surya, Casthelemis, Astarté et J.Y. Joanny.

Pour tous renseignements complémentaires, notre adresse,

MUSIQUE DU KIOSQUE  
20bis, rue du Mal Foch  
94480 ABLON  
TEL. 597.37.80 de 15 à 19h.

musique du kiosque

## Manifeste de «Musique du kiosque»

(extraits)

Dans le désert musical français, seul le spectacle marchand drainant sa cohorte de requins et autres marchands de soupe se porte bien. Ce fait n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car il faudrait être d'une angélique candeur pour croire que l'expression musicale puisse être autre chose qu'une branche florissante du capitalisme style libéral-avancé. Tout cela n'est certes pas nouveau : récupération et canalisation sont les deux mamelles de l'idéologie dominante qui ne doit sa survie qu'à la faculté prodigieuse qu'elle a d'intégrer tout phénomène né des contradictions du système qui la secrète.

L'expression musicale ou plus généralement artistique n'échappe pas à ce phénomène.

L'empressement servile avec lequel la majorité de nos «camarades» se précipite sur les produits vendus par les grandes surfaces de l'expression musicale, montre à quel point la volonté de changer quoique ce soit ne se résume qu'à quelques velléités, et touche plus le domaine capillaire et vestimentaire que des problèmes essentiels.

Il est vrai que ces marchands et leurs produits bénéficient de l'aide efficace non seulement des organes dont la fonction se résume à la publicité faite aux entreprises d'abrutissement des masses, mais également de celle des hérauts d'une fraction de la population qui se veut différente ou marginale.

Tel *Libération* qui incitait il y a quelques temps, ses lecteurs à se ruer à la triste exhibition des *Who*, cautionnant de ce fait :

- le mythe fascinant du héros, de la vedette,
- l'organisation par des sociétés à buts, ô combien, lucratifs, du parcage de milliers de «camarades»-moutons,
- la production d'une musique qui n'a plus rien à dire,
- l'amortissement des abattoirs de La Villette en prime.

L'association que nous avons fondé, Musique du Kiosque, se propose de rendre à la musique, sans discrimination autre que l'authenticité et la qualité, son public, celui de la rue, et sa place dans la vie quotidienne.

Notre premier objectif est la création d'un circuit de salles qui devrait permettre à des artistes de qualité, dont les buts ne sont ni le vedettariat ni le confort financier, de s'exprimer librement en dehors du cadre régional dont on fait généralement vite le tour pour peu que la démarche soit originale ou plus simplement différente du courant prisé.

Enfin, le projet à plus long terme d'aménagement d'un studio d'enregistrement qui devra permettre la diffusion à un prix plus que raisonnable, de toute forme d'expression digne d'intérêt pouvant s'inscrire sur un disque.

Ce texte n'est pas un exutoire. Il doit nous permettre de rentrer en contact avec toute personne intéressée par notre démarche ou susceptible de nous aider, soit pour l'obtention de salles d'organisation des concerts, soit pour nous faire profiter de conseils résultant d'une expérience semblable.

Des initiatives semblables ont lieu un peu partout en France. Il serait peut-être intéressant d'essayer de fédérer tout cela, afin d'avoir plus de force, plus de cohésion...

# théâtre

## LA NOUVELLE COLONIE

Au Carré Monfort

*Il faut reconnaître que l'on a pas lésiné sur la mise en scène pour faire de La Nouvelle Colonie une pièce à grand spectacle. Dès le début, la terre sicilienne où se déroule l'action vit sous nos yeux. Le grouillement de la communauté des «en-dehors» est très bien reconstitué. Pourtant, toute cette ingéniosité et ces efforts sont-ils justifiés pour rendre vraisemblable l'utopie de Pirandello. Si nous étions mauvaise langue, on prétendrait que l'on a, volontairement, écrasé le texte et la trame sous la présentation. Est-ce que A. Delbée s'est imaginé que l'action de Pirandello était insuffisante pour faire un spectacle normal ? A mon humble avis, cette œuvre, jouée avec la même troupe mais avec moins de machinerie, aurait peut-être plus de force dramatique. Ce qui nous est montré mérite notre attention, il ne faut pas critiquer invariablement tous les essais de nouvelles présentations ; malgré leurs imperfections, l'adaptation de l'ancien répertoire à notre époque turbulente, demande et justifie cette continuelle recherche.*

*Le grand sicilien a écrit cette œuvre en 1928. Ensuite suivront encore deux utopies, Lazare et Les géants de la montagne. Heureusement pour nous, cette Nouvelle Colonie est le plus présentable des morceaux composés sous le régime du Duce. L'histoire de cette colonie de déclassés sociaux, an-archistes sans le savoir, qui parviennent à s'installer sur une île volcanique est sympathique. Leur volonté de vivre en harmonie résume toute l'histoire des humains. Ils s'isolent dans cette île mais amènent avec eux leurs défauts et leurs imperfections. De plus, une seule femme, avec son petit, vit parmi ce groupe de mâles. Cela n'arrange rien, pas plus en Sicile qu'en un autre endroit du monde. Finalement, l'île sera engloutie, mais avant le séisme, les illusions et les rêves des transplantés étaient déjà à évoquer au passé. Cette fable, ou parabole, sur l'impossibilité de vie harmonieuse, avec ou sans loi, comporte de beaux passages, nous voyons vivre une communauté de grand talent. La fille simple, au grand cœur, c'est Sylvia Monfort qui anime avec feu cette étonnante aventure. Son endurance et son jeu valent le spectacle et je l'admire. Robert Vattier, Robert Etcheverry, J.-C. Dreyfus et tous les autres méritent nos chaudes félicitations. Souhaitons les revoir, moins agités, dans une œuvre où chacun pourra s'exprimer à sa mesure.*

## ALMIRA

Espace Pierre Cardin

*La soirée passée aux ex-ambassadeurs ne tient pas les promesses qu'on pouvait attendre d'un thème aussi dramatique. Malheureusement, suivant une maladie qui touche bien des metteurs en scène, ceux qui montent des pièces tendent à confondre les tréteaux avec les studios de cinéma. Le théâtre a ses règles, le cinéma aussi. A vouloir mélanger les genres, on frise l'échec. Dans Almira, le fractionnement des scènes casse l'intérêt du spectateur. De plus, la réunion sur le plateau des trois lieux d'action ne facilite pas le jeu des interprètes. Le texte, parfois très beau, perd son intensité dramatique parce que l'auteur a voulu montrer trop d'idées à la fois. Dès le début, le découpage de cette histoire souffre dans son exposition. L'éparpillement des sujets complémentaires détruit l'attention de l'auditeur.*

*La mise en scène demande à être repensée afin de parvenir à une plus grande concentration du thème essentiel. Ce drame d'un reclus du franquisme essayant de revivre son passé n'est pas un sujet facile. Dans ce que nous avons vu, le découpage maladroit est la cause de cet aspect artificiel de la pièce.*

*Toute une équipe de talent se dépense avec énergie pour rendre vraisemblable cette curieuse aventure. Michel Bouquet ne peut donner sa mesure qu'au dernier tableau. On sent que cet acteur remarquable manque de textes, les scènes auxquelles il participe ne lui permettent pas d'être lui-même. Comme il est regrettable de voir un tel artiste employé d'une façon aussi discutable. Après de lui, un groupe de jeunes, plein de talent, essayent de mettre en valeur cette pièce difficile.*

Francis AGRY

Jean-Pierre Marchand et Nicole Kochmann, accompagnés de Michel-Yves Kochmann, chanteront à la Maison des Amandiers (110, rue des Amandiers - Paris 20<sup>e</sup>) le vendredi 18 novembre à 20 h 30. Prix des places : 12 francs.

Après le «compromis historique» espagnol

## LA C.N.T. ET LE «PACTE DE LA MONCLOA»

Les accords souscrits par les partis politiques pour sortir l'Espagne de la crise, ne font pas autre chose que renforcer le capital. Tous les partis politiques ont renié leurs idéologies pour adopter un nouveau visage. De plus, ils se permettent d'affirmer que tous les groupes sociaux qui ne les appuieront pas mèneront des actions inutiles.

Pour nous, anarcho-syndicalistes, un pacte en ces termes ne peut être accepté. Objectivement, le moment est propice pour se demander si, réellement, une alternative au chômage peut se présenter. Dans une logique simpliste, adoptée par certaines centrales syndicales, il semble qu'en faisant confiance au patronat, celui-ci reviendra sur ses pas, réanimera ses entreprises et diminuera le chômage.



Andalousie : Les ouvriers des Chantiers navals de Cadix en grève

Est-ce que le chômage pourrait diminuer en adoptant une position de refus total du pacte, comme le fait la CNT ? Nous le croyons. Voici sur quoi repose notre analyse :

- le système capitaliste est en crise,
- le système capitaliste est un de nos pires ennemis, puisqu'il est une organisation de la société basée sur l'injustice,
- les plus intéressés à son rafistolage sont les patrons car ils ont peur que la situation leur échappe,
- pour faire fonctionner ses machines, le patronat a besoin de main d'œuvre. Nous, les travailleurs, leur sommes nécessaires.

À l'examen de ceci, il nous semble que les travailleurs doivent profiter au maximum de cette situation, pour en sortir plus forts. Affirmant une opposition totale au pacte, lui opposant une organisation appropriée et une ferme résistance, nous obligerions les patrons, ainsi que le gouvernement et les partis politiques, à donner beaucoup plus qu'ils ne sont prêts à consentir.

Il ne faut pas se cacher que la lutte est très inégale, le patronat comptent sur beaucoup plus d'appuis et de réserves pour résister, et le mouvement ouvrier, outre son manque d'unanimité dans les luttes, voit ses forces très divisées.

D'autre part, on voit se dessiner les premières contradictions contenues dans le pacte. Des grèves éclatent de toutes parts dont beaucoup sont accompagnées d'actions violentes. La situation espagnole est grave et demande, comme remède, autre chose que des cataplasmes.

Il n'est pas déplacé cependant que la CNT restera seule dans cette bataille. La CNT va de l'avant, regagne sa popularité d'autrefois et la confiance d'une grande partie des travailleurs. Nous sommes conscients que des campagnes de dénigrement et de provocations ne manqueront pas d'être lancées contre nous, mais cela ne nous tracasse pas. Nous savons que tôt ou tard, la vérité s'imposera dans notre spectaculaire développement.

Correspondant CNT de Barcelonne

Bibliothèque Anarchiste

### DE LA CAPACITE POLITIQUE DES CLASSES OUVRIERES

DE P.-J. PROUDHON

2 volumes : 42 F

En marge du conflit saharien

## RACISME ET ELAN GUERRIER A L'HONNEUR

N'a-t-on pas parlé, voilà quelques temps, d'une possible intervention militaire afin de libérer les Français prisonniers du Front Polisario ? Où lancerait-on ces équipes de choc, personne n'en sait rien, pas même les organisateurs ? Mais ce n'est pas le problème !

Ca y était, les souvenirs colonialistes remontaient à la surface, dans un cercle de personnes, l'enthousiasme battait son plein. On allait se retrouver comme au bon vieux temps sur les remparts de l'honneur français. Voilà déjà quelques mois, une lueur d'espoir était apparue avec l'intervention française au Zaïre pour soutenir notre grand ami Mobutu. Mais cela n'avait pas eu l'éclat souhaité par certains car on ne pouvait pas se permettre d'être trop voyant. L'espoir secret avait été frustré.

Mais aujourd'hui, on avait une chance qu'il ne fallait pas laisser passer. Nos valeureux défenseurs pouvaient égaler sinon dépasser les exploits enviés

d'Entebbé ou de Mogadischio. Enfin le monde allait savoir que la France était aussi douée (ou plus) que les autres !

Il n'y a pas si longtemps, au début de la fameuse «crise du pétrole», n'avait-on pas parlé d'une possible intervention en Algérie ? Et loin de ne soulever que l'enthousiasme de quelques ganaches et de politiciens aussi fanatiques que véreux, c'était toute une partie de la population (dans laquelle on trouvait une bonne part d'ouvriers) qui en était gagnée. Elle approuvait et encourageait l'«action exemplaire».

On ne pouvait pas impunément faire salir notre honneur par quelques arabes, et non des moindres : des algériens ! L'affront était à son comble, il fallait agir.

Aujourd'hui encore, dans l'affaire des prisonniers du Polisario, le même phénomène se renouvelle : une partie de la population (et pas uniquement dans les classes aisées) est partie prenante. Et il ne faudrait pas grand chose pour re-

lancer un racisme en état de latence permanente.

Il est à noter dans cette histoire le rôle de la presse. Par l'intermédiaire de scribouillards aux ordres de la bêtise et de la haine, tel un Dutourd, cette presse flatte et revigore les sentiments les plus bas de ses lecteurs. Mais on peut constater aussi, ce qui n'étonnera point les anarchistes, une attitude lâche et servile des quelques partis politiques qui se voilent d'un humanisme et d'un libéralisme (si ce n'est plus) déplacés.

En fin de compte, n'y-a-t-il pas là une tâche importante pour les anarchistes ? Face à de tels événements qui peuvent avoir de funestes conséquences, les compagnons anarchistes doivent être très vigilants et faire tout ce qui leur est possible de faire pour freiner une telle montée du racisme et des sentiments guerriers. Un renouveau exacerbé de ces maux ne ferait qu'enfoncer et retarder notre lutte libertaire.

Francis LAVEIX

## QUE DEVIENT LE SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ?

La FEN passe assez inaperçue dans l'actualité politique et sociale. Cependant, elle est la centrale des fonctionnaires qui rassemble le plus grand nombre de syndiqués dans la grande entreprise de l'Etat qu'est l'Education Nationale. Parfois même, au sein de ses syndicats, elle obtient un gros pourcentage de distribution de cartes, notamment dans le primaire où plus de 70% des instituteurs sont syndiqués au SNI. En fait, dans la réalité quotidienne, que représente l'action d'une centrale de ce type ?

Les corps de métiers adhérents à la FEN sont calqués sur ceux de l'Education Nationale et sa spécificité la coupe du reste du monde ouvrier. Représentant les travailleurs d'une entreprise nationalisée, les décisions (augmentations de salaires, avantages sociaux et amélioration des conditions de travail) sont prises au sommet, autour d'un tapis vert. Nous arrivons à un schéma syndical du type de celui des centrales d'Allemagne de l'Ouest qui pratiquent la cogestion. Les nominations de titulaires, les renvois, les mutations, créations de postes, etc. sont décidés en commissions paritaires. Il en résulte une apathie générale de la vie des sections syndicales. Tous les mécontentements qui pourraient apporter

une dynamique et donner un certain caractère à la combativité des syndicats ne peuvent être concentrés pour s'opposer à l'Etat. Chaque syndiqué sait pertinemment qu'il ne peut rien faire, rien décider, ce rôle étant réservé aux pontes qui, en discutant autour de la table, canaliseront les revendications dans un moule réformiste à l'intérieur duquel toute pratique révolutionnaire est inconcevable.

Cette structure empêchera la FEN (bien qu'elle se réclame de la Charte d'Amiens) de sortir de la légalité et donnera un caractère définitif à ses luttes. L'année dernière, le SNI a fait une importante campagne d'opposition à la réforme Haby, il a même demandé à ses adhérents de la boycotter à la rentrée scolaire de 1977-78. Quel boycottage ? Quelle opposition ? Le sieur Haby a promis la création (minimale) de postes : la rentrée s'est effectuée «dans le calme et la sérénité». Il n'est plus question de saboter les comités de parents (qui, dans l'esprit du gouvernement, peut devenir un nouveau moyen de pression sur les enseignants), même pas de donner à l'école un caractère autogestionnaire. Par l'apathie générale, cette réforme aboutira à la création de classes poubelles dans le primaire avec «l'opposition muette» de la FEN. Le syndicalisme enseignant a perdu un

visage qui lui était propre, celui d'être le creuset du mouvement ouvrier. Au début du siècle, le syndicat des instituteurs fut l'image du syndicalisme révolutionnaire : sabotage des lois et programmes officiels, etc. Cela peut paraître insuffisant mais ce caractère du syndicat des enseignants a eu son importance dans le développement et les luttes de la CGT d'alors. Aujourd'hui, où se trouvent ces méthodes de lutte ? Que devient la Charte d'Amiens ?

Au sein même de ses structures, les minorités, cantonnées dans des tendances, n'ont aucun moyen de déborder ou d'engager des actions contraires aux principes de la tendance majoritaire. Ne nous leurrions pas, la FEN est bien ancrée au système et ce ne sera pas par sa voix que nous verrons s'engager, au sein de l'Education Nationale, une lutte révolutionnaire contre ce système. Nous ne pourrions que de temps en temps, entendre parler d'actions minoritaires menées par des sections syndicales (généralement la tendance Ecole Emancipée du SNI). Dans le cadre étroit qui leur est réservé, ces sections essaieront de montrer le visage révolutionnaire du syndicalisme des enseignants qui n'aurait jamais dû disparaître de l'échelon national.

Thyde ROSELL